

Image not found or type unknown



Mise a pieds conservatoire

Par **cedricg**, le **05/07/2008** à **16:17**

bonjour rnje voulais s avoir si mon patron pouvait separer ma mise a pieds conservatoire en deux car elle est couper par mes vacances (4 jours de mise a pieds 1 semaines de vacances puis 3 jours de mise pieds rnil mise a pieds le mercredi 25 juin a 10h12 je suis en vacances depuis le lundi 30 juin jusque samedi 5 juillet et lundi 7 juillet je suis de retour en mise a peidsrnjusque mercredi 9 juillet a 10h00 pour mon entretien en vu d' un licenciement rnpour faute grave ss s'avoir qu'elle est cette faut comment faire pour ce defendre quand on ne sais pas se que l'on nous reprochernmerci